

Un chèque commerce de 20 euros octroyé à chaque Liégeois, suppression de taxes...: voici le second plan de relance de la Ville

Home > Régions > Liège Liège - Hier à 16:13 - Thomas LONGRIE - L'Avenir

Lecture 4 min.

Partager



Le bourgmestre, Willy Demeyer, et une délégation du collège communal ont présenté ce mardi après-midi un second plan de relance pour soutenir les citoyens et secteurs touchés par la pandémie du Covid-19.

Eda Thomas LONGRIE

Après 12,8 millions d'euros déjà injectés au cours de la crise sanitaire, Liège a élaboré un second plan de relance, sur huit axes. Un second volet de 15,7 millions d'euros supplémentaires pour aider la population et les secteurs touchés par la pandémie.

Crise sanitaire oblige, le bourgmestre, Willy Demeyer, et une délégation du collège communal ont présenté ce mardi après-midi un second plan de relance pour soutenir les citoyens et secteurs touchés. Huit axes ont été définis pour ce nouveau plan de 15,7 millions d'euros, s'ajoutant ainsi aux 12,8 millions d'euros déjà octroyés l'an dernier.

Primo, des mesures d'allègement fiscal ont été décidées, avec la suppression «d'un grand nombre de taxes au bénéfice de nombreux secteurs», comme le souligne la Première échevine, Christine Defraigne. Sont ainsi concernées les taxes sur les débits de boissons, sur les terrasses, mais aussi la taxe d'occupation de l'espace public par les marchands ambulants, la redevance pour les fêtes importantes, pour les divers droits d'occupation de l'espace public, la taxe sur les hôtels, la taxe sur les spectacles et divertissements, la taxe sur les parkings de ces lieux de spectacles, la taxe sur les enseignes, ainsi que d'autres taxes comme celles sur les taxis et les friteries. «Un effort important qui sera compensé par la Région wallonne.» En outre, la Ville prendra en charge la taxe urbaine non-ménage pour les 4.500 indépendants domiciliés à Liège, comme l'an dernier. «Il y a un formulaire à remplir.»

Une prime sera octroyée pour acheter des purificateurs d'air

Secundo, un soutien au pouvoir d'achat et au commerce local a été décidé. La Ville compte ainsi aider le secteur horeca à l'achat d'appareils de purification de l'air pour que Liège devienne une ville «Horeca Covid safe». «Nous devons voir quelles seront les modalités, quels types d'appareils seront agréés», explique le bourgmestre Willy Demeyer. «Pour l'instant, nous ne sommes pas capables de le faire, mais le principe est acquis, sans doute sous forme de l'octroi d'une prime unique. Mais on attend la signature fédérale en terme d'appareils agréés, reste aussi à voir si l'on peut procéder à des achats groupés pour l'ensemble des indépendants.»

D'autre part, en date de ce mardi, 239 dossiers d'extension de terrasses ont été ouverts au niveau de la Ville, «et de nouvelles demandes sont en cours à l'heure actuelle», souligne l'échevine du Commerce, Elisabeth Fraipont. Toujours en matière d'aide au secteur du commerce, et dans l'objectif de ramener la clientèle en Cité ardente, un chèque d'une valeur de 20 euros sera prochainement distribué aux 200.000 Liégeois, à dépenser dans les commerces locaux.

Tertio, les loyers des locataires de bâtiments communaux seront abrogés. «Seize établissements de commerces «creashops» (en cours de création et de stabilisation) bénéficieront de cette mesure, ainsi que l'exonération du précompte immobilier sur la part communale», précise l'échevin Roland Léonard. «La salle de guindailles de Droixhe aura aussi une exonération complète de son loyer.»

La Ferme des enfants qui sera refinancée sous forme d'aides pour un montant de 100.000 euros

Quarto, le secteur associatif ne sera pas en reste. Comme la Ferme des enfants qui sera refinancée sous forme d'aides pour un montant de 100.000 euros (prise en charge des énergies, facilités pour les écoles), mise à disposition de personnel, actions en faveur du bien-être animal...). Les moyens consacrés à la culture seront, eux, doublés: l'aide aux petites structures passe à 250.000 euros et permettra d'aider de nouveaux bénéficiaires, comme les écoles de danse; l'opération «Place aux artistes» passera à 150.000 euros cette année. Un soutien sera accordé aux structures d'accueil temps libre et écoles de devoir, qui recevront chacune 1.000 euros. 30.000 euros seront dégagés pour soutenir les crèches des petits tisserands, de la Bovine et Princesse Astrid. Le budget consacré aux associations actives en matière de lutte contre la pauvreté passera à 260.000 euros, soit quatre fois plus qu'en temps normal. «On devra avoir une réflexion plus profonde sur ces phénomènes de pauvreté qui s'accroissent», indique le bourgmestre.

Quinto, «nous avons aussi une attention particulière pour les jeunes. De nombreuses mesures ont déjà été prises, comme les repas à un euro, les kits de soin hygiénique, l'engagement de 200 étudiants ainsi que par le CPAS de 6 psychologues supplémentaires pour aider les jeunes en décrochage. Les maisons de jeunes verront leurs subsides majorés.»

Un subside de 40 euros par affilié à chaque club sportif

Sexto, concernant le sport, la Ville versera à chaque club affilié à une fédération sportive un subside de 40 euros par affilié. En outre, 100 activités sportives destinées à promouvoir la remise en condition physique des liégeois seront organisées en partenariat avec le tissu sportif liégeois et les comités de quartier.

Les équipes propreté renforcées: 20 agents supplémentaires

Septimo, d'autres aides exceptionnelles seront octroyées, notamment pour compenser les pertes d'exploitations de la patinoire. Une aide permettra le financement de 20 contrats de travail «article 60» supplémentaires pour renforcer les équipes de propreté. Des gourdes en métal seront acquises et distribuées aux 21.000 élèves de l'enseignement fondamental (tous réseaux), afin de renforcer l'hygiène à l'école. La cellule «Covid» du CPAS sera, elle aussi, soutenue encore davantage financièrement.

Octavo, la Ville soutient enfin la politique de vaccination, via la mise en place d'un service taxi gratuit au bénéfice des 16.000 citoyens âgés de plus de 75 ans. Un montant exceptionnel de 100.000 euros sera attribué à l'ASBL Liège Santé afin de mener des actions de sensibilisation dans tous les quartiers.

**MAGASIN
PARAMÉDICAL**



**G.MEDI
BELGIUM**

RUE DE ANS 153,
4000 ROCOURT
(PARKING CORA)

04 277 75 40
www.gmedi.be